



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

The crucial next decade



C'est avec ce titre choc que vient d'être présenté le nouveau rapport de l'organisation de coopération et de développement économiques (l'OCDE 2020) qui évalue les performances environnementales de la Belgique. Il était attendu de longue date, la dernière évaluation remontant à 2007. Publié la même semaine que le mémorandum de la coalition climat, cette analyse de l'OCDE est une expertise supplémentaire, qui nous indique qu'il est grand temps de prendre des mesures environnementales importantes et politiquement ambitieuses en Belgique. Dès la première page du rapport, le constat est on ne peut plus clair. « **La Belgique n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable en 2030** ».

Là où ça foire

Fait-on assez d'efforts ? Réduit-on assez nos gaz à effet de serre ? Diminue-t-on nos polluants atmosphériques et notre consommation d'énergie ?

Non, au vu des enjeux, nos progrès sont clairement insuffisants, indique l'OCDE. La pollution de l'air reste

préoccupante pour la santé, la biodiversité s'appauvrit, nos masses d'eau sont chargées de pesticides et d'engrais. Notre parc logement est vétuste avec une performance énergétique parmi les plus faibles d'Europe... Nous ne sommes pas en voie d'atteindre nos objectifs climatiques pour 2030 et encore moins ceux de 2050. Nous prenons de plus en plus de retard, et rattraper ce retard ne va pas être chose aisée.

Le Plan national énergie climat (PNEC), jugé insuffisant par la Commission européenne, voit sa mise en œuvre retardée par la complexité de notre système politique et l'interaction entre les niveaux de pouvoir fédéral et régional. Au même titre que pour le COVID, chaque région à tendance à faire comme bon lui semble. Un véritable plan national ambitieux basé sur le long terme n'arrive pas à créer un consensus.

La production d'énergie venant des sources renouvelables est moitié moins dans notre pays que la moyenne européenne. En 2018, elle ne représentait que 9,4 % de la consommation finale brute d'énergie. Notre objectif de 17,5 % pour l'horizon 2030 n'a pas assez d'envergure et est inférieur au minimum de 25 % recommandé pour la Belgique par la Commission européenne (CE, 2020a). La Belgique voudrait en outre largement s'appuyer sur des biocarburants non durables pour atteindre ses objectifs renouvelables. Or ces agrocarburants impliquent la déforestation et l'utilisation de nourriture pour leur production !

L'OCDE souligne que « *L'engagement en faveur d'une sortie progressive du nucléaire d'ici à 2025 nécessite des investissements importants dans la production d'électricité, les interconnexions transfrontalières, les réseaux intelligents, le stockage de l'énergie et la participation active de la demande* ». IEW va plus loin en rappelant que la sortie du nucléaire est une véritable opportunité pour entamer concrètement un switch technologique vers une plus grande sobriété énergétique.

(suite page 2)

**Nouveau : nos
tours de cou Buff
«Lasne Nature»
voir page 10**



**Rejoignez-nous
sur Facebook**



The crucial next decade

Trente-huit recommandations pour y arriver

Le premier objectif de ce rapport de l'OCDE est de nous aider, par une analyse précise et objective de notre politique, à respecter nos engagements. Pour cela il nous faut améliorer notre qualité de l'air, la qualité de notre sol, préserver la biodiversité, limiter la précarité... Nous faire aller vers une meilleure qualité de vie en somme ! Tentant, non ?

Sans parcourir de manière exhaustive les 38 recommandations de l'OCDE pour la Belgique, voici quelques points importants :

Opter pour une vision à long terme

L'OCDE demande à la Belgique d'adopter une loi interfédérale sur le climat définissant des objectifs nationaux pour 2030 et 2050 afin d'atteindre la neutralité climatique pour 2050. L'OCDE conseille d'établir un organe d'experts indépendants pour fixer le partage de la responsabilité des objectifs 2030 entre le fédéral et les régions. « *Veiller à ce que les futures révisions du PNEC offrent une vue d'ensemble unifiée à l'échelle nationale au lieu de compiler des plans à différents niveaux* ».

Un véritable plan national d'adaptation est également nécessaire. Se préparer aux changements climatiques est en effet crucial, car les différents impacts vont s'amplifier.

Sortir de la trajectoire polluante

Avec, on l'espère, la fin de la crise COVID pour cette année, il faut sérieusement prendre en main cette décennie et limiter la future crise climatique qui sera, à coup sûr, bien

plus longue et piquante que cette pandémie. Nous avons de nombreux outils à notre disposition pour réussir à respecter l'Accord de Paris. Le plan de relance européen pour la Belgique « Next Generation EU », soit plus de 5 milliards d'euros fournis par l'Europe avec une condition d'au minimum 37 % de cette somme pour des projets qui réalisent les objectifs climatiques (CE, 2020d). Mais vu l'urgence climatique est-il bien raisonnable de n'investir qu'une si faible proportion du plan de relance dans des objectifs durables ?

Améliorer notre biodiversité

Le dernier point que j'aborderais dans cette nLEWS est l'état de la biodiversité et les solutions pour la préserver en Belgique. Le graphique produit par l'agence européenne pour l'environnement (AEE 2019) sur l'état des habitats et des espèces en Belgique est alarmant : « *L'état de conservation des habitats et des espèces est préoccupant. Plus de 33 % des espèces de poissons d'eau douce, près de 30 % des espèces d'oiseaux et plus de 20 % des espèces de plantes vasculaires et de mammifères sont menacées. Les populations d'oiseaux sur les terres agricoles ont diminué de moitié et pour les zones forestières de 20 % depuis 2000. Ce sont les pires dégradations enregistrées dans la zone OCDE* ».

Face à ce constat, l'OCDE propose entre autres deux solutions

La première est fondée sur une biodiversité systématiquement intégrée aux politiques d'aménagement du territoire, agricoles, forestières, climatiques et commerciales. Toute forme de construction ou projet pouvant impacter la biodiversité se doit de soutenir de manière équivalente la protection de celle-ci. En d'autres

termes, la biodiversité doit être dans les critères principaux à considérer dans toutes les formes d'aménagement du territoire.

Ensuite, l'OCDE estime qu'une rémunération des services de séquestration du CO₂ est un bon moyen pour financer la biodiversité. Nous pouvons suivre l'OCDE dans le constat que les arbres et les zones naturelles sont à ce jour les meilleurs moyens pour stocker le surplus de CO₂ de l'atmosphère, mais vouloir monétiser les services rendus par la nature est, selon nous, un excès lié à une approche qui veut tout faire rentrer dans le marché. Une telle approche est forcément arbitraire (il n'existe pas de prix de marché « scientifique » pour une forêt ou un milieu naturel) et porteuse d'effets pervers (les aspects, forcément nombreux, qui n'auront pas été considérés dans la définition d'un prix auront une valeur nulle pour le décideur, et seront donc ignorés dans la décision). Plus fondamentalement, la mise d'un prix sur un objet revient à adopter le postulat discutable que cet objet pourrait toujours et indifféremment être substitué par un autre, de prix équivalent.

Conclusion

Ce nouveau rapport de l'OCDE est un outil qu'il importe de prendre en considération. Il nous met face aux enjeux. Il donne une vision d'évolution pour notre économie et notre façon de vivre, dans un contexte où le « business as usual » n'est plus tenable vu ses impacts sur le climat et la biodiversité, notamment. Il ne nous reste que dix ans pour opérer un changement radical de paradigme.

Arthur Fonsny

Publié par Inter Environnement Wallonie le 29 avril 2021

https://www.iew.be/the-crucial-next-decade/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=news-279-la-newsletter-d-inter-environnement-wallonie_492

AU SOMMAIRE

The crucial next decade	1-2	Robots tondeuses : un danger pour les hérissons	7
Du global au local, participons à la transition !	3	La cellule Plantes et Semences aide l'association Agadez-Horizons	7
Balade du petit patrimoine à Couture-Saint-Germain, entre deux portes	4	La chasse à Maransart	7
Migration des Batraciens – Printemps 2021	5	Les chemins et sentiers de Lasne (33)	8
Une nouvelle approche pour l'agriculture ?	5	Ce printemps tant attendu	9
Aménager votre jardin naturel au fil des saisons	6	La boutique de Lasne Nature	10
Abattages d'arbres le long des axes routiers	6	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
		Zéro déchet	11
		La nature de juin à août	12

Votre cotisation * vous donne droit à votre carte de membre qui est valable jusqu'à l'année prochaine à la même date.

***10 € minimum à verser au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**

Du global au local, participons à la transition !

« Penser globalement, agir localement... »

Il est difficile d'échapper au sentiment d'impuissance ressenti face aux énormes défis de la transition écologique ! Le dérèglement climatique, l'inexorable dégradation de la biodiversité, la pollution généralisée sont autant de dangers contre lesquels il est nécessaire d'unir les forces et les compétences de tous les habitants de la planète.

Pour amorcer le virage écologique, les solutions existent et la prise de conscience devient heureusement générale. Chacun peut désormais agir à son niveau et assumer ses responsabilités dans des projets locaux.

Prenons deux exemples de domaines dans lesquels des actions locales intéressantes ont été développées récemment.

La biodiversité

En cette matière, les communes ont un rôle essentiel à jouer : plantation de haies et d'arbres, actions « zéro pesticides », création de mares et de plans d'eau, pépinières pour végétaliser l'espace public, prairies fleuries, hôtels à insectes, nichoirs, abris à hérisson...



Récemment, le projet « Yes We Plant »¹ a vu le jour en Wallonie. Il prévoit la plantation de 4000 km de haies et 1 million d'arbres.

Des centaines de participants : citoyens, agriculteurs, écoles, organismes publics se sont déjà engagés pour soutenir ce projet. Il est notamment question de planter des haies vives, des taillis linéaires, des arbres fruitiers, des arbres têtards... L'objectif est de créer des « voies de communication vertes », c'est-à-dire un réseau écologique qui permettra aux oiseaux, mammifères, insectes... de migrer et de recoloniser les milieux appauvris.

Ces nouvelles zones offriront abri et alimentation à la faune locale, aideront la pollinisation et permettront de lutter contre les indésirables... Le projet souligne également qu'en milieu

agricole, la plantation d'arbustes est utile pour limiter le risque d'inondations et stabiliser les berges des rivières. Les haies abritent les cultures du vent et du soleil. Le bétail peut se nourrir des plantes sauvages poussant à leur pied qui leur procurent une alimentation naturelle et locale. Les fruits des vergers pourront être utilisés par l'artisanat local et valorisés en circuits courts.

D'un autre côté, l'entretien et la gestion de réserves naturelles constituent des atouts appréciables pour le maintien de la biodiversité locale. Le travail de Lasne Nature dans ses réserves du Ru Milhoux et du bois de l'Épine constitue un bel exemple de contribution à la préservation de cette diversité. Notons également le sauvetage des batraciens lors de leur migration annuelle. Beaucoup de particuliers adoptent aussi dans leur jardin des aménagements favorables à la protection des différentes espèces végétales et animales².

Cela fut démontré lors des visites de jardins naturels organisées par Lasne Nature en juin 2017 et juin 2019.

La mobilité

Un autre secteur qui nous concerne tous, c'est la mobilité.

Le rôle des pouvoirs locaux est primordial et la Région Wallonne a pour ambition de susciter un effort collectif, avec une participation active des communes.

La voiture individuelle constitue une source importante d'émissions de gaz à effet de serre. Son utilisation quotidienne pour toutes sortes de déplacements présente d'énormes inconvénients : embouteillages, accidents, pollution de l'air... qui pourraient être évités. C'est pourquoi les instances régionales ont fixé des objectifs ambitieux en matière d'intermodalité et de mobilité douce.

Rappelons la vision du Gouvernement Wallon qui a adopté le plan « FAST 2030 » pour « Fluidité, Accessibilité, Santé et Sécurité »³. Il s'agit d'un « outil de pilotage » destiné à promouvoir une vraie révolution dans la mobilité. L'objectif est de « réduire de plus de 35 % les émissions de GES d'ici à 2030 ». Tout en adaptant l'offre des moyens de déplacement, cette stratégie devra aussi s'appuyer sur une évolution des comportements. On attend donc que les citoyens adhèrent pleinement aux objectifs de la transition.

En mars 2021 est lancé le projet « Communes pilotes Wallonie cyclable »⁴ visant à améliorer l'offre



cyclable par la création de pistes et d'infrastructures sécurisées. Des subsides sont accordés aux communes qui présentent une stratégie de développement du vélo au quotidien. Certaines communes voisines⁵ ont déjà obtenu ces subsides..

Une autre initiative intéressante concerne cette fois notre commune : un réseau de 650 vélos électriques partagés sera bientôt mis en service dans les communes de La Hulpe, Rixensart, Braine L'Alleud, Wavre, Waterloo et Lasne.

C'est l'intercommunale inBW qui pilote le projet. Les vélos seront accessibles sur des sites fréquentés comme les gares, piscines, centres administratifs, bibliothèques...

Encourager la multimodalité des moyens de transport fait partie de la stratégie globale pour réduire le nombre de trajets en voiture individuelle. Par exemple, les trottinettes et mono-roues électriques sont idéales pour les distances inférieures à 5 km, souvent utilisées en combinaison avec les transports en commun. Les pouvoirs locaux ont alors la responsabilité d'assurer des conditions optimales de sécurité aux usagers qui adoptent ces nouveaux modes de déplacement.

À tous les niveaux, les citoyens que nous sommes peuvent participer au changement.

Ne laissons jamais passer une occasion de progresser, engageons-nous dans les initiatives locales, elles font partie des solutions pour réussir la transition écologique globale.

Denise Morissens

¹ <https://yesweplant.wallonie.be>

² Jardins naturels : bulletin de Lasne Nature n° 116 décembre 2018

³ Politique de mobilité régionale wallonne 2019-2024

⁴ [Mobilité.wallonie.be](https://mobilité.wallonie.be)

⁵ La Hulpe 300.000, Ottignies 1200.000, Rixensart : 750.000, Waterloo ; 1200.000, Braine L'Alleud :1200.000



Balade du petit patrimoine à Couture-Saint-Germain, entre deux portes

Celles de l'abbaye d'Aywiers qui marquent les entrées inférieure et supérieure de l'enclos conventuel.



Contre le mur extérieur de la porte d'En-Bas une plaque commémorative rappelle la présence en ce lieu de Lutgarde de Tongres, simple moniale dont la vie lumineuse traversera les siècles.



« Abbaye d'Aywiers/ dans cette abbaye/ vécut pendant 40 ans/ Sainte Lutgarde/ cistercienne/ née à Tongres en 1182/ elle mourut ici/ le 12 juin 1246/ vénérée par tous/ que sa mémoire/ demeure à jamais ».

Les puristes remarqueront que Lutgarde n'arriva à Couture qu'en 1214-15 ce qui lui fait une trentaine d'années de présence à Aywiers.

Magnifique construction du XVIII^e siècle de style classique, aux pierres de grand appareil surmontée d'un fronton triangulaire, la porte de Saint-Benoît, abrite dans une niche la statue de celui qui rédigea au VI^e siècle la règle strictement observée par les religieuses cisterciennes.

Ce porche et la plupart des bâtiments subsistants furent (re)construits ou

restaurés sous l'abbatit de Placide BUISSERET, Dame d'Aywiers de 1732 à 1758. Après le franchissement de la porte, une plaque apposée contre le mur de gauche porte ses initiales P.B., la date de 1750 et ses armoiries : la crosse abbatiale et trois étoiles circonscrites dans un cercle.



En face, une petite chapelle en pierre bleue insérée dans un encadrement de porte renferme une statue de la Vierge. Édifiée vers 1980 par les propriétaires du lieu, elle n'est pas sans rappeler par ses courbes et sa grâce la chapelle Notre-Dame de Bon Secours de Maransart.



Le porche d'entrée permettant d'accéder à l'abbaye proprement dite ne manque pas de grandeur et l'échappée qu'il crée sur le parc est somptueuse. Au fronton côté jardin se retrouvent les initiales de Placide Buisseret et son blason élégamment traité en style rocaille. Côté rue, le tympan a été orné en 1865 d'un stuc portant dans un cartouche la lettre W du nouveau propriétaire des lieux Maximilien WILLAME. Le décor de mascarons, volutes et feuillages est emprunté au XVIII^e siècle.

Éléonore d'HARVENGT poursuit l'œuvre de



Placide Buisseret lorsqu'elle lui succède en 1758 à la tête de l'abbaye particulièrement florissante. Elle fait construire la porte d'En-Haut du même style que la précédente bien que moins imposante. Sur la clef de voûte, côté intérieur, elle fait apposer ses initiales E.H. ainsi que la date de 1779 afin d'immortaliser son œuvre. La niche au fronton abrite alors une statue de Sainte-Lutgarde fidèle disciple de Saint-Benoît.



Entre les deux portes encore, l'ancienne forge de l'abbaye, sise au n° 21, est bordée côté trottoir d'une magnifique grille en fer forgé. Dans la partie supérieure des pilastres se détachent les initiales TB. Point d'abbesse ici mais bien le sigle des Tramways Bruxellois, société anonyme fondée en 1874 par la Banque Belge du Commerce et de l'Industrie. Bel exemple de récupération d'un ouvrage de qualité.

Françoise Bortels



Migration des Batraciens – Printemps 2021

Il a fait tellement beau et chaud entre le 22 et le 26 février qu'on s'est mis à croire en une migration abondante, rapide et enthousiasmante cette année. En effet, dès le départ 600 batraciens sont passés en quelques nuits.

Mais non...pas du tout. Ce n'était qu'une illusion !

Après cela, trois nuits de froid intense stoppent la migration, ensuite les températures remontent et elle reprend pour deux nuits, et puis six jours de gel, ensuite deux nuits de répit, encore dix jours de gel et de neige...Tout le mois de mars et celui d'avril se sont passés ainsi. De mémoire de sauveteur nous n'avions jamais vu cela au cours de nos vingt ans de participation.

Et cependant nous avons eu des résultats ; regardez le tableau.

Pas loin de 2000 batraciens ont été

Migration	mardi 20 avril 2021				Totaux
	Crapauds	Grenouilles	Tritons Ponctuéés	Tritons Alpestres	
La Marache	816	134	10	21	981
Route d'Aywiers	143	204	0	19	366
Rue de l'Abbaye	155	381	3	3	542
Rue du Culot	26		0	0	26
Totaux	1140	719	13	43	1915

ramassés par des bénévoles courageux et ensuite libérés près de l'étang, sans compter tous ceux qui, après la ponte, ont été replacés vers les bois.

Les grenouilles ont été nettement plus nombreuses cette année surtout dans les seaux à Aywiers et rue de l'Abbaye ; même chose pour les tritons alpestres. Par contre le nombre de tritons ponctués décroît mais peut-être est-ce simplement parce qu'ils

sont tellement plus petits qu'ils sont moins repérables entre les pavés de la route de La Marache ?

C'est le moment de remercier la Commune pour la mise en place de toutes les mesures de protection de la vie des Batraciens et des bénévoles. À la rue du Chêne au Corbeau, les batraciens migrent seuls en toute liberté puisque la Commune y a mis des barrières fermées pendant la migration. Il faut signaler à tous le comportement incivique de certains qui, en dépit de l'interdiction, ouvrent les barrières pour passer à l'aise en écrasant les batraciens que l'on pensait en sécurité.

Bien sûr nous remercions aussi tous les bénévoles, ceux qui ramassent, ceux qui placent les treillis et ceux qui s'occupent du site et encodent les résultats ; nous saluons en particulier les enfants qui, nous l'espérons, garderont leur enthousiasme et prendront la relève un jour !

Chaque année de nouveaux bénévoles s'essayent au sauvetage et certains reviennent depuis vingt ans toujours avec plaisir et dévouement, heureux d'apporter leur aide à la protection de la Nature.



Une nouvelle approche pour l'agriculture ?

Ce sont différents acteurs (citoyens, paysans, associatifs) qui ont construit le **Mouvement Terre-en-vue**, dont l'Association voit le jour le 19 octobre 2011 et la Coopérative le 21 mars 2012, chacune avec leur Conseil d'Administration. À ces deux structures est venue s'ajouter une Fondation, créée le 26 octobre 2015. Celle-ci gère les dons et legs.

C'est assez rapidement que **Terre-en-vue** se joint à une initiative, lancée par Terre de Liens (France), de mise en réseau au niveau européen. Avec pour but de partager les expériences et de faire du plaidoyer au niveau européen, où se décide notamment la Politique Agricole Commune (PAC).

Des groupes de travail se constituent afin de mettre en œuvre différents chantiers : communication, appui aux projets locaux, gouvernance et vision stratégique, agroécologie, ...

Terre-en-vue a par ailleurs lancé

en juin 2013 les cycles de formation d'ambassadeurs du mouvement, afin de multiplier les relais.

Aujourd'hui le mouvement **Terre-en-vue** rassemble des citoyens, des organisations et des acteurs publics avec pour mission de :

- faciliter l'accès à la terre en Belgique pour des agriculteurs porteurs de projets agroécologiques
- soustraire les terres de la spéculation foncière par une propriété et une gestion collective
- préserver l'environnement en soutenant des projets agricoles durables et en libérant les terres de pratiques agricoles néfastes
- favoriser la solidarité entre les agriculteurs, les citoyens et la terre afin de rencontrer les besoins de tous en respectant l'autonomie de chacun
- contribuer à dynamiser l'économie des milieux ruraux en accompagnant des projets agricoles diversifiés et s'inscrivant dans des systèmes de circuits courts et de

vente directe.

Vous voulez en savoir plus : <https://terre-en-vue.be/>





Aménager votre jardin naturel au fil des saisons

C'est le nom d'une brochure publiée par Natagora.

Pour l'été on peut y lire ceci :

«Le temps des éclosions et des bourgeons est derrière nous. Un soleil généreux prodigue à présent aux plantes toute l'énergie dont elles ont besoin pour produire feuilles, fleurs et fruits qui régaleront insectes, oiseaux et autres petits animaux du jardin. La saison estivale bat son plein et la nature offre ce qu'elle a de plus beau à qui est passé maître dans l'art de l'écouter et de l'accompagner dans sa quête d'abondance.

Place aux herbes folles

Le gazon, si vert au printemps, est devenu jaune et sec. Et si vous le laissez pousser et le transformez petit à petit en une prairie fleurie ? La perspective de retourner la terre, enlever toute la végétation pour appauvrir le sol et, ensuite, semer un mélange de graines pour prairie fleurie est souvent décourageante. Une méthode simple, moins traumatique pour le sol et sa faune et plus contemplative pour le jardinier, consiste simplement à délimiter une zone dans son gazon et à ne plus la tondre. Les fleurs basses telles que les pissenlits (genre *Taraxacum*), les renoncules (genre *Ranunculus*) et les pâquerettes (*Bellis perennis*) pourront enfin s'épanouir. Progressivement, elles feront

place à d'autres fleurs. Si le gazon est trop dense, retournez la terre à divers endroits pour créer des « petites taches ». Attendez le début de l'automne pour éventuellement semer.

La faune autour de l'ortie

Souvent considérée comme envahissante, l'ortie (genre *Urtica*) est en réalité nécessaire à de nombreux insectes. Favorisez les massifs au soleil, car les chenilles et insectes ont besoin de chaleur. Utilisez les orties ombragées pour votre purin ou votre soupe.



petite pile d'œufs. Ce sont ceux de la carte géographique.



Paon du jour (*Aglais io*) Ce papillon peut pondre jusqu'à 500 œufs sur un même plant. Contrairement à l'adulte, très coloré, la chenille est noire et constellée de points blancs.



Vulcain (Vanessa atalanta) Très présent dans les jardins, il est peu farouche et facile à observer. Pour se protéger, la chenille replie la feuille

d'ortie sur elle et fixe le tout avec des fils de soie. En plus d'être une cachette efficace, c'est également une petite réserve de nourriture. Une fois la feuille mangée, elle répétera l'opération un peu plus loin.

Idées reçues : Le buddleia de David (*Buddleia davidii*) est bénéfique aux papillons. C'est faux. En plus d'être envahissants, les papillons ne peuvent y pondre leurs œufs. Proscrivez-le de vos jardins et privilégiez les plantes indigènes comme l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)...



Extraits de «Aménager votre jardin naturel au fil des saisons», Natagora.

<https://www.natagora.be/brochure-jardin-naturel>

Abattages d'arbres le long des axes routiers

Nous sommes tous interpellés par les abattages massifs d'arbres qui ont eu lieu cet hiver. Un de nos membres a questionné le Cabinet de la Ministre Céline Tellier sur les abattages le long des routes régionales et autoroutes. Voici la réponse reçue :

« Nous comprenons amplement votre interrogation relative aux abattages d'arbres le long des axes routiers.

Nous avons interrogé nos collègues du Cabinet de **Monsieur le Ministre Philippe Henry** en charge de l'entretien des abords des axes routiers régionaux.

Il ressort que ces coupes ont été réalisées selon les principes repris au sein de la « Circulaire ministérielle relative à la gestion des espaces paysagers présents sur le domaine des infrastructures régionales » et suivant la règle imposée par l'Europe de couper les troncs dont le diamètre est supérieur à 15 cm.

Le but est de sécuriser les axes routiers en remettant notamment à niveau les bermes latérales et en créant des lisières étagées.

Une attention toute particulière est apportée

lorsque les axes routiers longe une zone Natura 2000 ou une zone écologiquement sensible.

Un rapport de la Direction des Études Environnementales et Paysagères, réalisé en 2019, a défini les interventions à réaliser. Les moments d'interventions sont strictement limités pour éviter les périodes de nidification. Chaque tronçon a été analysé d'un point de vue paysager, environnemental et en prenant en compte la présence d'habitations.

Puisqu'il s'agit, essentiellement, de mises à blanc sans extraction de souches, une végétation arbustive, dont notamment le claustrum ou le forsythia, commencera à réapparaître dès l'année prochaine et reprendra l'espace endéans quatre ans. Celle-ci servira de refuge à la biodiversité liée à la végétation herbacée tout en évitant les risques de chute d'arbres sur les axes routiers.

En cas d'absence de repousse, des arbres sont replantés. Depuis janvier 2021, plus de 20.000 arbres et arbustes ont été replantés le long des routes wallonnes. D'ici 2024, ce sont plus de 250.000 arbres

qui seront replantés le long des routes et des voies navigables.

N'hésitez pas à questionner nos Collègues à ce sujet.

La biodiversité étant au centre de ses préoccupations, **Madame la Ministre de l'Environnement et de la Nature, Céline Tellier**, a, quant à elle, initié le vaste projet **Yes We Plant** dont l'objectif est d'atteindre la plantation de 4.000 km de haies et/ou d'1.000.000 d'arbres endéans les quatre ans. Dans ce cadre, les subventions ont été revues à la hausse, le budget multiplié par trois et le dispositif d'aide amélioré et simplifié.

Retrouvez toutes les informations sur ce projet via le site : <https://yesweplant.wallonie.be/>

En vous félicitant et vous remerciant pour votre engagement en faveur de la biodiversité, nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures ».

Robots tondeuses : un danger pour les hérissons

Le hérisson, habitué de nos jardins et allié bien connu de notre potager doit faire face à bien des dangers. En plus des pesticides et du trafic routier, il doit désormais affronter nos robots tondeuses.

Actifs entre la fin de la journée et l'aube, de nombreux hérissons sont victimes d'accidents avec des robots tondeuses programmés pour tondre durant la nuit.

En effet, si son armure d'environ 5000 piquants est plutôt efficace contre les prédateurs naturels, elle ne permet pas à ce petit mammifère de faire face à ce nouveau danger. Les blessures sont souvent très graves et, avec une partie de la tête ou des membres amputés, les chances de survie des victimes sont quasi nulles.

En quelques semaines, les CREAVES (Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage) ont déjà accueilli plusieurs centaines de hérissons très gravement blessés dont la plupart ne survivent pas, tandis que bien d'autres meurent sans être détectés. Il est donc urgent d'agir pour éviter cette véritable hécatombe !

À cette fin, il faut absolument éviter d'utiliser ces appareils durant la nuit et ne les faire tourner qu'entre 2 h après le lever du soleil et maximum 2 à 3 h avant le coucher du soleil.



Vous trouverez, sur les sites d'Adalia et de Natagora, de nombreux conseils pour favoriser la présence du hérisson dans nos jardins et protéger son existence.

La cellule Plantes et Semences aide l'association Agadez-Horizons

Il s'agit d'une nouvelle initiative de la cellule Plantes et Semences qui propose à la vente des plants d'Artemisia afin de soutenir l'association Agadez-Horizons dans la lutte contre le paludisme qui sévit en Afrique.

À Agadez (Niger), cette association a acquis un terrain qui constitue une véritable antenne pour « La Maison de l'Artemisia » en Afrique. Le bénéfice de la vente de ces plants récoltés ici contribuera à l'aménagement de ce terrain pour y développer un centre de formation et de culture de cette plante aux propriétés antivirales et anti parasitaires remarquables.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à taper sur YouTube Agadez-Horizons sur <https://www.youtube.com/watch?v=HEMreWi6XHg>.

Les plants d'Artemisia que vous cultiverez à domicile vous permettront de préparer une tisane aux propriétés antivirales étonnantes. Voir sur <https://maison-artemisia.org/>.

La cellule Plantes et Semences propose aussi à la vente des semences de fleurs ainsi que des plantes vivaces telles qu'ancolie, aspérule odorante, campanule, doronic, gaura, géranium, heuchère, phlox, hydrangea « Annabelle » marguerite, sedum...

La vente s'effectue uniquement sur rendez-vous en appelant Valérie au 0473 57 98 04 ou en envoyant un mail à semences@lasne-nature.be.



L'artemisia annua contre la malaria un projet d'Agadez-Horizons

La chasse à Maransart

Lasne Nature a été interpellée par plusieurs habitants de Maransart et de Plancenoit sur le mode de chasse aux faisans pratiqué dans la région.

Nous avons interrogé la Fondation Roi Baudouin qui gère les terrains du Fonds André Ganshof van der Meersch où se pratique cette chasse.

« Lasne Nature dénonce depuis longtemps les pratiques de chasse sur les biens que vous gérez à Maransart et environs.

Suite à un article paru dans notre bulletin n°85 de mars 2011, vous nous écriviez alors que « le comité de gestion souhaitait encourager une évolution harmonieuse de ces pratiques avec les attentes des habitants ».

Une décennie s'est passée et la population n'a pas constaté de réel changement. Chaque année elle voit de nouveaux lâchers de faisans en septembre, leur nourrissage durant la période de chasse et de nombreuses séances d'abattage hebdomadaires, ceci sans que la population en soit

informée au préalable (lieux, dates et heures).

Ces pratiques de chasse vont à l'encontre de la conservation de la nature et du développement de la biodiversité.

Ces pratiques ne correspondent pas aux intentions affichées sur les panneaux placés sur site par la Fondation où l'on peut lire « *amélioration des conditions d'accueil de la biodiversité* » avec même quelques exemples à suivre ... Sauf que ces derniers sont anéantis par l'apport en masse de faisans d'élevage chaque année.

Pourriez-vous nous confirmer que la Fondation veille à ce que les futures chasses éventuelles soient menées avec le plus grand respect de la nature, de la biodiversité et de la population. »

La Fondation Roi Baudouin nous a répondu ceci :

« *Un nouveau bail de chasse est en cours de négociation, avec l'intention d'exiger d'autres pratiques de chasse. Le Fonds veut également améliorer la*

protection des habitats afin que la faune puisse se diversifier.

Des contacts sont pris avec les agriculteurs locaux afin de mettre en œuvre ces pratiques ».

Notre interlocuteur proposait en outre ceci : « *Comme évoqué, je propose que nous reprenions contact à la fin du printemps, une fois que j'aurai plus d'informations à vous communiquer sur les nouvelles pratiques cynégétiques qui auront été discutées avec les chasseurs en vue d'évoluer davantage vers une gestion durable du territoire du Fonds Ganshof van der Meersch.* »

Affaire à suivre donc.





Les chemins et sentiers de Lasne (33)

La traversée des champs et le respect du travail des agriculteurs....



Cette photo a été prise le 14 janvier 2021 sur le sentier du Champ du Colombier. A cet endroit le sentier traverse un champ pour rejoindre la rue de Fichermont et devrait avoir 1,10 m de large !

Le confinement a amené de très nombreux promeneurs sur nos sentiers. Ceci associé au mauvais temps et à la méconnaissance par certains du travail des agriculteurs, a mené à ce résultat déplorable qui a aussi été constaté dans d'autres traversées de champ (bien que de manière moins excessive que dans ce cas).

Un fermier (Mr J. Theys) a posté suite à cela un texte intéressant sur Facebook, en voici un long extrait :

« Bonjour à toutes et tous,

....depuis le premier confinement du mois de mars 2020 et la limitation de nos déplacements, nous avons eu la chance de voir une augmentation considérable de la fréquentation des chemins de campagnes et de promenade. Quel plaisir pour nous, agriculteurs/ agricultrices (et agriculteurs en devenir), de pouvoir partager les paysages que nous aidons à façonner de jour en jour ! Qui dit augmentation de fréquentation dit également augmentation d'un phénomène préjudiciable pour nos architectes de la nature : le piétinement et la destruction des cultures aux abords des chemins.

Comme vous le savez certainement, l'agriculture tente de se réinventer dans un contexte particulier : l'âge

moyen des agriculteurs en Belgique frôle les 60 ans. Pas facile pour les plus anciennes générations de transformer en profondeur leurs techniques qu'ils ont peaufinées pendant des décennies.

Soucieux de vous offrir les meilleurs produits avec un impact environnemental minimal, les agriculteurs passent beaucoup de temps à étudier le fonctionnement des sols, des cultures et les impacts du milieu extérieur (comprenez ici les éléments non contrôlables par l'homme). C'est pourquoi, dans cette réflexion, nous tentons de minimiser les interventions sur les champs et tous les travaux effectués sont mûrement réfléchis pour connaître l'impact agronomique d'une quelconque action sur le sol.

Pas facile me direz-vous quand, d'une année à l'autre, il peut y avoir des sécheresses intenses voire un surplus de pluie pendant plusieurs mois d'affilée qui chamboulent complètement les plans initiaux.

Il est vrai que cette planification n'est pas des plus évidente mais ce challenge est d'autant plus intéressant et motivant !

Par contre, un point sur lequel nous n'avons aucun contrôle et pour lequel une action de notre part est quasiment impossible c'est la destruction des cultures par les promeneurs, les chiens, les vélos, les chevaux, les motos, les quads, les véhicules tout terrain ou tout autre usager des chemins de terres.

Un champ qui a été travaillé de sorte à pouvoir accueillir la culture visée va mettre énormément de temps à encaisser le moindre choc. Que ce soit un sabot de cheval (qui va créer un trou et donc l'eau va s'y accumuler et rien ne poussera à cet endroit) ou un chien qui gambade dans un champ de blé (pour le moment ces derniers ressemblent à de l'herbe) mais qui, lors de chaque foulée, va heurter une plante qui va mettre du temps à se remettre de son traumatisme et risque de ne jamais récupérer son retard sur les plantes saines à côté d'elle (et va donc mourir car le soleil sera capté par les plantes voisines, plus grande qu'elle car non touchées). Chaque pas, chaque passage sur un champ, planté ou non, peut avoir de gros impacts (tassement de sol, destruction de la biodiversité dans le sol ou des plantes elles-mêmes, etc...).

La raison pour laquelle un usager écrase une culture ou un terrain agricole peut avoir de multiples causes (se mettre sur le côté pour laisser passer quelqu'un,

éviter un obstacle, etc...) mais, aujourd'hui, je fais appel à vous tous. Comme expliqué précédemment, nous faisons de notre mieux pour produire de la manière la plus responsable possible mais les destructions successives que nous connaissons actuellement ont un gros impact sur nos revenus. Nul besoin de rentrer dans les détails mais une forte baisse de rendement s'est fait ressentir dans les champs longés ou traversés par des chemins de promenade. Par endroit le chemin de 1,1m de large atteint même 9 mètres ! Cette destruction, par endroit, annihile complètement le maigre bénéfice espéré sur une parcelle donnée ainsi que la motivation de l'agriculteur. Nous tentons de respecter au mieux notre milieu ainsi que le consommateur de nos produits mais en voyant de telles pertes, nous en venons à nous poser la question du respect de la population pour notre travail...

Je suis convaincu que le piétinement et la destruction des cultures est bien involontaire et que beaucoup ne se rendent pas compte qu'un sol piétiné met à mal des semaines de travail, des semaines de réflexions, des semaines de pousse lente de nos plantes, qu'elles finiront par mourir et que l'agriculteur par la suite devra composer avec des pertes conséquentes.

C'est pourquoi aujourd'hui je fais appel à tout votre bon sens et vous demande de faire attention la prochaine fois que vous irez vous promener. Par des gestes simples : en promenant son chien sur le chemin sans le laisser gambader dans les champs, en portant des bottes ou chaussures de marche lorsque l'on va se promener et qu'il y a eu des pluies les semaines précédentes afin de pouvoir rester sur les chemins parfois boueux, en anticipant l'arrivée d'une horde de vélos et en se mettant sur l'accotement afin de laisser le passage libre tout en profitant pleinement de vos balades, vous pouvez nous aider à faire progresser notre agriculture de demain. J'espère que ce message se verra fédérateur car je pense qu'en cette période compliquée, nous devons pouvoir compter les uns sur les autres et aujourd'hui j'aime à penser que je peux compter sur vous. »

A méditer et à discuter !

Philippe Dewael

Le confinement actuel nous amène à vous proposer de garder le contact entre nous par newsletter.

Ne manquez pas de vous inscrire à secretariat@lasne-nature.be

Ce printemps tant attendu



Une matinée mitigée et fraîche, mais pleine d'espoir de rencontrer le soleil, guide en poche et sourire aux lèvres me voilà prête pour la P10, « Messenger de Bruxelles », qui nous fait serpenter dans une partie de Lasne pleine de ruelles bucoliques, où le printemps s'installe en douceur, par touches colorées, pour le plaisir des yeux et la beauté des jardins.

La diversité de la promenade m'enchant, cette commune me surprend à chaque pas.

Les fleurs jaillissent sur les trottoirs et les façades, et l'hiver nous quitte doucement.

Accueillons cette merveilleuse saison et vivons au rythme de cette belle nature.

À bientôt, pour d'autres aventures.

Christine Testaert



POURQUOI VOUS FAIRE MEMBRE DE LASNE NATURE ?

Parce que l'organisation de conférences et autres événements tels que la campagne annuelle de protection des batraciens, l'édition trimestrielle d'un bulletin en couleur sans une seule publicité et en toute indépendance, le suivi des enquêtes publiques et des problèmes environnementaux, l'entretien de nos réserves naturelles, le suivi du balisage et de l'état des chemins et sentiers de Lasne, la défense de la mobilité douce, la maintenance d'un site web, etc. ne pourraient avoir lieu sans votre soutien, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre en devenant membre de notre association dès aujourd'hui...

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et de distribuer régulièrement ce bulletin dans toutes les habitations de Lasne.

N'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

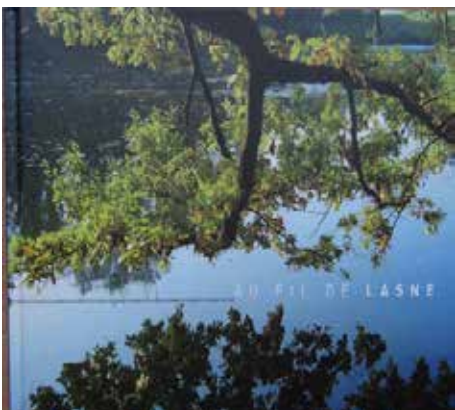


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 5,50 €.

Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1
«12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2
«15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3
«10 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 3,30 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 5,50 €.



Nos cartes

Carte IGN au 1/10000
«210 km de promenades à Lasne» édition 2017

Prix : 10,00 € + frais d'expédition de 2,20 €.



Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 3,30 €.

Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 12 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos tours de cou

Tour de cou Buff «Lasne Nature»

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.
Prix : 15 € + frais d'expédition de 3,30 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 2,20 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos tabliers

Tablier de jardin

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 LASNE.

Votre cotisation (10 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.



AGENDA

JUIN 2021

Vu les circonstances sanitaires actuelles, nous vous invitons à consulter notre site internet www.lasne-nature.be pour y trouver l'agenda mis à jour

Ven 11
au
Dim 13

Jardins d'Aywiers Lasne Nature sera présente sur le site. Infos sur www.aywiers.be

Jeu 24

Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager
[à confirmer](#)

Sam 26

Entretien de la Réserve du Bois de l'Epine
[à confirmer](#)
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, en face du 70 route de l'Etat. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

JUILLET 2021

Dim 4

Promenade trimestrielle Départ à 10 h de la place Cardinal Mercier (place de Bourgeois) à Rixensart - 7,6 km et ça monte et ça descend. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Infos 02 633 37 76.

Sam 10

Entretien de la Réserve du Ru Milhoux à [confirmer](#)

Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

AOUT 2021

Sam 7

Entretien de la Réserve du Ru Milhoux à [confirmer](#)

Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 26

Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager
[à confirmer](#)

SEPTEMBRE 2021 (provisoire)

Sam 25

Entretien de la Réserve du Ru Milhoux à [confirmer](#)

Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Epine) : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWael : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 0477 635 713 ou lozetmonique@gmail.com

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be

 **Lasne Nature**

Compte en banque : POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

ZERO-DECHETS

Ne jetez pas vos fanes de carotte ! Vous pouvez en faire un délicieux pesto.

Cette recette zéro-déchets accompagnera agréablement vos pâtes, pizzas, tartines de fromage blanc ou vous permettra de confectionner des petits toasts originaux pour l'apéro.

Hachez grossièrement l'ail égermé et les fanes de carotte sans les tiges.

Mixez au blender fanes, ail, parmesan, pignons de pin, jus de citron, sel et

poivre, un peu d'huile d'olive.

Ajoutez ensuite un complément d'huile d'olive pour arriver à la consistance voulue.

Ce pesto se conserve environ deux mois au frigo en pot fermé et recouvert d'une fine couche d'huile d'olive. On peut en surgeler des portions.

On peut aussi faire du pesto avec les feuilles de radis ou de capucine. Bon appétit !

Quantités indicatives :

80 gr de fanes
1 gousse d'ail
50 gr de pignons
50 gr de parmesan
1,5 dl d'huile d'olive





La nature de juin à août

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Ru Milhoux ou du Bois de l'Épine en juin, juillet et août.



Campanule étalée (*Campanula patula*)

Ces belles petites fleurs à corolles en forme de cloche aiment le soleil et sont visibles en juin et juillet.

On les trouve fréquemment au bord des routes, sur des talus exposés au soleil et sur des sols pauvres.

La nuit et par temps couvert, les campanules baissent la tête pour protéger le pollen de la pluie ou de la rosée.

Par beau temps, elles se redressent et se tournent vers le soleil.

Punaise arlequin (*Graphosoma italicum*)



Ce bel insecte fait partie du groupe des hétéroptères.

Il porte une livrée rayée de noir et de rouge, pareille à celles des footballeurs de l'AC Milan, pour les connaisseurs. Ce costume rayé peu discret signifie « danger » ou « immangeable » pour la plupart des prédateurs, oiseaux ou insectes qui s'abstiennent donc de s'y attaquer. Et ce, d'autant plus que la punaise arlequin possède une paire de glandes qui secrètent un mélange très malodorant qui leur donne également un goût très désagréable. Cette substance est même un peu toxique voire mortelle vis-à-vis d'insectes prédateurs tels que les fourmis.

Se sentant ainsi en sécurité, les punaises arlequins adoptent un comportement très « voyant » : elles sont très souvent en groupes parfois denses au sommet des plantes ombellifères dont elles sucent le jus des fruits à l'aide de leur rostre piqueur-suceur.



Chevreuil (*Capreolus capreolus*)

Inutile de décrire ce mammifère bien connu que l'on rencontre fréquemment dans les bois de Lasne et dans notre Réserve du Ru Milhoux où il séjourne très régulièrement de jour comme de nuit, durant toute l'année.

Il y trouve tout ce qui peut satisfaire ses besoins : abris (dans les roselières ou les fourrés), nourriture (feuilles de ronciers ou d'arbres ou plantes diverses, herbe...), eau du ru ou des mares, et une relative tranquillité.

La mise bas a lieu en mai ou en juin (à noter que des jeunes faons avec leur mère ont déjà été observés dans la réserve). Il est donc contre-indiqué d'y circuler à cette époque de l'année.

Le plus grand risque que les chevreuils y courent est lié à la présence de chiens ou d'humains très bruyants qui provoquent chez eux la panique et leur fuite affolée vers le bois après avoir dû traverser la rue de l'Abbaye où de très nombreuses voitures circulent à des vitesses excessives et d'ailleurs prohibées. Chaque année, on doit déplorer la perte accidentelle de l'un ou l'autre d'entre eux.



Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*)

La morelle douce-amère est une plante semi-grimpante qui pousse sur des sols humides.

On la trouve dans nos deux Réserves entre les mois de juin et d'août.

Elle porte souvent des fleurs et des fruits

au même moment.

Les fleurs mauves sont caractéristiques, avec leurs étamines jaunes très saillantes, alors que les fruits sont des baies de couleur verte, puis jaune et enfin rouge, et **sont très toxiques.**



Agrion élégant (*Ischnura elegans*)

L'agrion élégant est le plus commun de nos odonates. C'est une demoiselle (ailes dans l'axe du corps). Il possède deux taches rondes colorées sur le dessus de la tête, le dessus de son abdomen est noir, excepté le huitième segment qui est bleu. Ces caractéristiques permettent de facilement l'identifier. Il est de petite taille : maximum 3 cm.

Comme ses consœurs, cette élégante demoiselle fréquente les eaux ensoleillées stagnantes. On peut facilement l'observer dans nos deux Réserves de fin avril à début octobre.



Criquet des pâtures (*Chorthippus parallelus*)

Ce petit criquet (1,5 à 2 cm) est l'un des plus communs, visibles dans de nombreux milieux et arborant toute une gamme possible de couleurs différentes (vert, brun, gris).

Leurs ailes sont très courtes (mâles) voire inexistantes (femelles).

Comme tous ses congénères, le criquet des pâtures est végétarien. Il fréquente les prairies, les champs et les bords de chemins. Il préfère les endroits plutôt humides. On le rencontre souvent à la réserve du Bois de l'Épine, de juin à novembre.